



Direction
de l'animation de la recherche,
des études et des statistiques

39-43, quai André Citroën
75902 Paris cedex 15

Le directeur

Téléphone : 01 44 38 22 51
Télécopie : 01 44 38 24 38

www.travail.gouv.fr

NOTE

A l'attention du CNIS - Secrétariat Général

Paris, le 10 octobre 2011

N/Réf : BS-SM-SB/SW- 145-11

Objet : Les usages et attentes de la Dares et des services ESE des Direccte vis-à-vis du questionnaire du recensement de la population sur les thématiques « emploi-chômage »

La Dares mobilise aujourd'hui essentiellement les questions du recensement de la population (RP) pour étudier les métiers au niveau national et local. Au-delà des études qu'elle conduit en propre sur ces sujets, elle met à disposition des services Etudes-statistiques et évaluation (SESE) des Direccte des données de contexte et des données détaillées sur les métiers à un niveau géographique fin, issues de l'exploitation du recensement de la population.

Cette note décrit plus précisément les principales utilisations actuelles du recensement de la population par la Dares et les services déconcentrés du ministère du travail et évoque les pistes d'évolution qui semblent possibles à la Dares concernant le questionnaire du RP sur ces thèmes. La principale conclusion est que **le questionnaire du RP apparaît aujourd'hui comme la seule source mobilisable pour analyser finement les métiers au niveau local. Si l'extension récente de la couverture du champ des Dads et la mise à disposition du PCS à 4 chiffres pourrait conduire à s'interroger sur une éventuelle mobilisation à moyen terme des Dads, en substitution du RP, pour conduire ce type d'analyse, aucune décision en ce sens ne semble pouvoir être prise à court terme** compte tenu des délais nécessaires pour l'expertise de la PCS des Dads sur le champ salarié, de la nécessité d'étudier de façon précise la façon de pallier l'absence de couverture du champ non salariés dans les Dads (alors que les non salariés sont présents dans 20 familles professionnelles sur 87) et du temps nécessaire à l'adaptation des outils actuels pour permettre, à partir des Dads, une restitution de données détails sur les métiers aussi riches que celles proposées actuellement.

1. Les usages par la Dares des questions liées à l'emploi dans le questionnaire du recensement de la population

La Dares mène différents travaux d'analyses sur l'emploi et la demande de travail par métier : prospective des métiers et qualifications, tensions sur le marché du travail, portraits statistiques de métiers, études sur la mixité, la mobilité professionnelle, et plus généralement sur l'évolution des métiers. La plupart des analyses par métier menées à la Dares s'appuient sur la nomenclature des familles professionnelles (FAP) qui permet d'analyser simultanément les données de l'emploi et du chômage par métier. Cette nomenclature rapproche le ROME « Répertoire opérationnel des métiers et des emplois », utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les demandes d'emploi, des PCS « professions et catégories socioprofessionnelles », nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes et dans le recensement de la population. Pour coder la famille professionnelle, la PCS à 4 chiffres est nécessaire.

La Dares a publié en 2011 une édition entièrement rénovée des portraits statistiques des métiers, décrivant en une brève synthèse et sous forme de tableaux et graphiques l'évolution de chaque famille professionnelle au cours des 25 dernières années. Cette publication doit être mise à jour annuellement. Si les enquêtes emploi en continu sont largement mobilisées dans ces portraits, elles ne permettent pas de donner une vision régionale de l'emploi. Le recensement de la population est donc mobilisé pour calculer la part de chaque métier dans l'emploi régional (*cf. annexe 1 pour un exemple de carte*). Cette cartographie de l'emploi dans chaque métier est mise en perspective avec la demande d'emploi régionale pour ce métier, issue de Pôle emploi.

Le recensement de la population est également mobilisé dans les études fines d'un métier lorsqu'un éclairage régional est souhaité ou pour l'étude de métiers spécifiques, pour lesquels seule la taille de l'échantillon du recensement rend possible cette analyse. Ainsi, depuis 2010, dans le cadre de l'Observatoire des emplois et métiers de l'économie verte, une liste des métiers « verts » et « verdissants » a été définie à partir de la nomenclature des PCS. En se fondant sur cette définition, la Dares suit chaque année l'évolution des effectifs des métiers « verts » et « verdissants » et de leurs caractéristiques à partir des questions liées à l'emploi dans le recensement de la population (sexe, âge, diplôme, profession, type de contrat, travail à temps partiel/complet). L'enquête emploi en continu ne permet en effet pas de disposer d'un échantillon de taille suffisante pour le chiffrage et la caractérisation de ces métiers.

Voir étude « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte : périmètres et résultats », CGDD, Etudes et document n°43, juin 2011 (<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/publication/1808/1097/activites-emplois-metiers-lies-croissance-verte.html>)

2. Les usages par les services Etudes, statistiques et évaluation (ESE) des Direccte des questions liées à l'emploi dans le questionnaire du recensement de la population

Les questions liées à l'emploi dans le recensement de la population sont également utilisées pour le calcul des zones d'emploi ainsi que pour restituer, via différents outils et applications, des données détail sur les métiers à un niveau géographique fin. Ces données sont particulièrement utilisées par les services Etudes, statistiques et évaluation des Direccte pour fournir au Préfet de région des éléments d'analyse sur la prospective régionale des métiers et les besoins en qualification, à partir de données croisant métier et secteur sur longue période. Ces données sont également généralement mobilisées dans les Plans Régionaux de Développement de la Formation (PRDF) signés par l'Etat et les Conseils Régionaux. Enfin, elles permettent de mener des études de type Portraits statistiques sur des zones et métiers spécifiques.

Les zones d'emploi

Ces zonages d'études s'appuient sur les données relatives aux mobilités domicile/travail issues du RP. Le calcul de ces mobilités nécessite de disposer de données de qualité sur le lieu de résidence et le lieu d'emploi des personnes y compris quand elles ne travaillent pas sur le territoire. Le RP apparaît de ce point de vue la seule source mobilisable et il est indispensable de ce point de vue de préserver dans le questionnaire les questions permettant de localiser précisément les entreprises.

Les outils de restitution de données à un niveau géographique fin

L'application Corinthe, à laquelle succédera début 2012 l'application Thessalie, est construite depuis 2011 par la Dares afin de mettre à la disposition des services ESE des Direccte des données sur le marché du travail et sur les métiers pour différents zonages d'études, zonages administratifs et zonages « à façon » construits à partir de regroupements de communes. Dans l'application Thessalie, les données du RP sont mobilisées pour la production d'indicateurs sur les métiers (définis à partir des FAP, elles mêmes construites à partir de la PCS à 4 chiffres du RP) et d'indicateurs de contexte sur les caractéristiques de l'emploi (secteurs d'activité, condition d'emploi, temps de travail) (*cf. annexe 2 pour une liste de ces indicateurs*).

L'outil « Analyse Régionale d'un métier », élaboré par le PSAR de la DR Insee Nord Pas de Calais et déployé dans le réseau des DR Insee et des Direccte, permet de produire des éléments d'analyse sur les métiers en déclin et les métiers émergents à un niveau local fin et ainsi de mieux orienter les dispositifs de gestion des âges des entreprises et les politiques d'insertion des chômeurs. Il permet également aux acteurs de la formation d'orienter leur implantation de filières et de formations. Conçu pour la première fois en 2004, cet outil est actuellement en cours de refonte avant un déploiement prévu dans les deux réseaux fin 2011. Les données du RP sont utilisées, via les FAP, pour l'identification des métiers au niveau régional et de la zone d'emploi, ainsi que pour caractériser ces métiers (*cf. annexe 3, la liste des indicateurs alimentant l'outil ARM*).

Dans sa précédente version, cet outil a donné lieu à plus d'une vingtaine d'études produites ou co-produites par l'Insee et les Direccte.

Des études produites à partir de cet outil sont disponibles sous les liens suivants :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=5&ref_id=16279
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=12762
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=10&ref_id=11635
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=2&ref_id=8047
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=10985

3. Peu d'évolutions souhaitées à court terme par la Dares sur les données « emploi-chômage » du recensement de la population

Des projets d'usages du RP plutôt renforcés, qui nécessitent le maintien de la PCS à 4 chiffres ainsi que des questions sur le secteur d'activité et les caractéristiques de l'emploi...

Au-delà de la construction des FAP, des portraits statistiques des métiers et du dénombrement des emplois verts, la Dares souhaiterait à l'avenir mobiliser les EAR pour les exercices réguliers de « Prospective des Métiers et Qualifications » afin d'élaborer une matrice secteur-métier plus robuste en évolution que celle obtenue à partir de l'enquête Emploi. Cette matrice est utilisée pour produire des projections d'emplois par métiers, qui additionnées aux projections de départs en fin de carrière, permettent de projeter des postes à pourvoir par métier.

Sous réserve d'expertise, les EAR devraient aussi permettre de mesurer des évolutions par métier à un niveau plus fin que ce que permet l'enquête emploi, dont l'échantillon est plus restreint, et avec les mêmes concepts d'une année sur l'autre (par exemple pour l'étude des métiers verts et verdissants).

... dans un contexte où aucune source de données alternative ne semble mobilisable à court terme pour l'analyse fine des métiers

Depuis la « validité 2009 », la PCS sur 4 positions est exhaustivement codée dans les Déclarations Annuelles de Données Sociales (Dads), sur le champ complet des salariés incluant la fonction publique d'Etat et les particuliers employeurs. Les Dads pourraient donc *a priori* constituer une nouvelle source d'information pour les études sur les métiers à un niveau géographique fin ainsi que pour d'autres besoins de données locales sur les caractéristiques de l'emploi mobilisant actuellement le RP.

Si cette perspective doit effectivement être étudiée sur le moyen terme, il ne semble toutefois pas possible d'envisager de substituer cette source au RP à court terme. En effet, l'expertise par la Dares et l'Insee de la nouvelle PCS à 4 positions des Dads n'en est qu'à ses débuts. De plus, les différences de nomenclature de codage de la profession dans les Dads et le RP rendent les comparaisons délicates. Dans les Dads, la profession est codée dans la nomenclature PCS-ESE (avec quelques ajouts de codes de la PCS), alors qu'elle est codée dans la nomenclature PCS dans le RP. Or les nomenclatures PCS et PCS-ESE ne s'emboîtent pas, notamment sur le champ des métiers de la fonction publique. D'autre part, la profession est déclarée par l'employeur dans les Dads, alors qu'elle est déclarée par le salarié dans le RP, ce qui implique que les deux déclarations peuvent différer. Des premiers éléments de comparaison font apparaître de grandes différences sur certaines professions, avec de façon générale une forte surreprésentation des employés dans les Dads par rapport à l'enquête Emploi et au recensement, notamment dans la fonction publique.

La validité 2009 correspond par ailleurs à la première année d'élargissement du champ des Dads. Les Dads « grand format » synthétisent désormais des sources d'origines différentes pour les secteurs privés et publics. Il conviendrait de disposer d'au moins une année supplémentaire pour avoir un minimum de recul sur la comparaison des Dads et du RP.

Au-delà de la bonne couverture du champ salarié désormais permise par les Dads, se pose également la question de la couverture du champ des non salariés. Les non-salariés sont présents dans une vingtaine de familles professionnelles sur les 87 que compte la nomenclature des FAP. Ils ne sont pas isolés dans des postes de la nomenclature exclusivement non-salariés. L'identification et la caractérisation des familles professionnelles requièrent donc la mobilisation du champ complet salarié et non-salarié, sauf à restreindre les analyses aux seuls salariés. En outre, les personnes travaillant hors du territoire français et celles exerçant une activité non déclarée ne sont pas prises en compte dans les Dads alors qu'elles doivent théoriquement l'être dans le recensement. L'utilisation des seules Dads pour les études sur les métiers réduirait donc fortement la portée des analyses, notamment dans les métiers où l'exercice en libéral est fréquent.

Enfin, il conviendrait également de s'assurer de l'adaptation au préalable des outils de diffusion qui mobilisent aujourd'hui les données du RP pour la restitution de tableaux sur des zonages « à façon » au niveau local (notamment pour les services ESE des Direccte qui ne peuvent accéder aux fichiers des Dads n'étant pas SSM).

Au total, une expertise approfondie des différences de champs, de concepts et de nomenclatures est indispensable avant de se prononcer sur la substituabilité possible des Dads à certaines données du RP. Il convient également de noter qu'**un maintien de la PCS à quatre positions dans le RP qui s'accompagnerait de la disparition des questions relatives au type de contrat ou au statut temps complet/temps partiel, au motif qu'elles sont disponibles et sans doute de meilleure qualité dans les Dads, impliquerait un appauvrissement sensible du contenu des analyses de métiers menées au niveau local.**

Pas de demandes d'ajout de variables supplémentaires sur les thèmes « emploi-chômage », notamment sur le chômage au sens du BIT

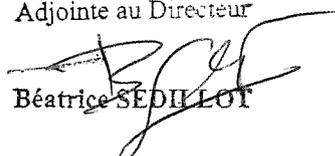
La Dares n'a pas d'attente particulière en termes d'ajout de variables sur le champ « emploi-chômage ». En particulier, la Dares ne considère pas opportun de faire évoluer le questionnaire du RP pour mesurer le chômage au sens du BIT car il ne lui semble pas que l'on puisse mesurer précisément le chômage BIT à partir du recensement sans accroître nettement le nombre de questions et changer certains concepts (semaine de référence notamment). Il se pourrait également qu'un questionnaire papier soit moins adapté qu'une enquête téléphonique ou en face à face pour cela (les questions sur les actes de recherche d'emploi effectués récemment risqueraient de détériorer le taux de réponse si les personnes ne répondaient pas par peur du contrôle). Il est donc vraisemblable que l'information produite soit d'une qualité inférieure à celle de l'enquête emploi et que des problèmes de comparabilité se posent au niveau national.

Par ailleurs, les données du RP doivent être utilisées au niveau local pour des analyses structurelles plutôt que conjoncturelles car il s'agit de moyennes sur 5 ans. Pour l'analyse conjoncturelle, au niveau local, les données de référence en termes de chômage trimestriel régional et départemental sont les taux de chômage localisés calculés à partir des données nationales de chômage au sens du BIT issues de l'enquête Emploi que l'on désagrège en utilisant les fichiers de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A pour le chômage, et les estimations d'emploi pour la population active occupée.

Une simplification possible des modalités relatives aux contrats aidés pour décrire le statut d'emploi

Les modalités détaillées de la variable relative au type d'emploi pourraient être simplifiées à la marge. Plus précisément, la modalité relative aux contrats aidés, hors apprentissage (modalité « *Emploi jeune, CES, contrat de qualification ou autre emploi aidé* » de la question 27) pourrait être supprimée, car celle-ci est vraisemblablement mal codée compte tenu de la difficulté des salariés à identifier le contrat de travail sur lequel ils sont embauchés, notamment dans le secteur marchand¹. Par ailleurs, le questionnaire du RP n'étant pas revu tous les ans, les intitulés des contrats aidés deviennent vite désuets, ce qui complique encore leur identification².

La chef de service
Adjointe au Directeur


Béatrice SÉDILLOT

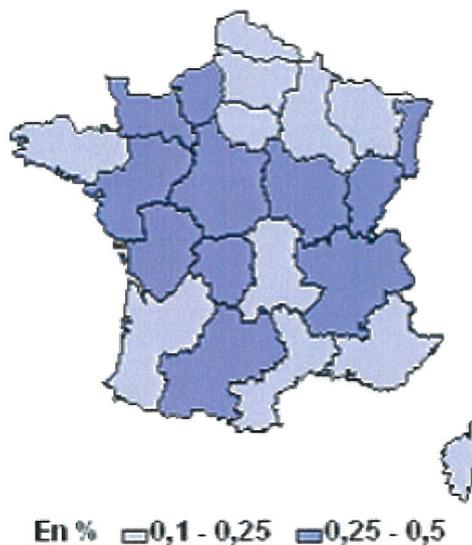
Copies : Mmes Chantal Cases, Henriette Lantin, Dalila Vienne ; MM François Clanché, Pascal Oger

¹ En revanche, les contrats d'apprentissage sont bien identifiés par les salariés, compte tenu de leur spécificité.

² Aucun des contrats mentionnés dans le questionnaire actuel (emploi jeune, contrat de qualification, CES) n'existe encore aujourd'hui.

**ANNEXE 1 : Cartographie du métier dans l'emploi régional, à partir des données du RP,
dans les portraits statistiques des métiers :
l'exemple des « ouvriers qualifiés de l'électricité »**

**Carte 1 – Part des ouvriers qualifiés de l'électricité et de
l'électronique dans l'emploi régional**



Source : recensement de la population 2007, Insee, traitement Dares

DARES - Les familles professionnelles – Portraits statistiques 1982 – 2009

ANNEXE 2 : Tableaux présents dans l'application Thessalie issus de données portant sur l'emploi à partir du Recensement de la Population

L'application Thessalie permet de mettre à disposition, principalement des services déconcentrés du Ministère du travail (les Direccte) des données communales portant sur leurs champs de compétence afin de pouvoir apporter à leurs travaux des éléments de contexte ou répondre à des demandes ponctuelles sur des zonages administratifs (région, département), d'études (zones d'emploi...) ou politiques (zone de compétence des agences Pôle Emploi...). Elle prendra la suite de l'application Corinthe début 2012 et s'alimentera, notamment, à partir des fichiers du Recensement de la Population de l'Insee. Les tableaux mis à disposition dans Thessalie et mobilisant les données du recensement sont les suivants :

1. Tableaux utilisant les Familles Professionnelles (FAP 87), construites à partir de la PCS à 4 chiffres

- Principaux métiers
- Principaux métiers par sexe
- Principaux métiers par âge
- Métiers aux plus fortes hausses d'effectifs
- Métiers aux plus fortes baisses d'effectifs
- Métiers les plus féminisés
- Métiers où la part des 15-24 ans est la plus élevée
- Métiers où la part des 50 ans et plus est la plus élevée

2. Tableaux utilisant le secteur d'activité des entreprises

- Emplois par secteurs d'activité en 5 postes
- Caractéristiques des emplois par secteurs d'activité en 5 postes et sexe
- Caractéristiques des emplois par secteurs d'activité en 5 postes et âge
- Caractéristiques des emplois par secteurs d'activité en 5 postes et statut (salarié/non salarié)
- Principaux secteurs d'activités
- Principaux secteurs d'activités par sexe
- Principaux secteurs d'activités par âge
- Principaux secteurs d'activités par statut
- Secteurs aux plus fortes hausses d'effectifs
- Secteurs aux plus fortes baisses d'effectifs
- Secteurs les plus féminisés
- Secteurs où la part des 15-24 ans est la plus élevée
- Secteurs où la part des 50 ans et plus est la plus élevée

3. Tableaux utilisant les caractéristiques de l'emploi

- Emplois salarié et non salarié
- Emploi salarié selon le type de contrat
- Type de contrat par sexe et âge
- Salariés de 15-64 ans par sexe, âge et temps de travail
- Répartition des temps partiels par classe d'âge
- Répartition des temps partiels par sexe

ANNEXE 3 : Tableaux présents dans l’outil « Analyse Régionale d’un Métier » (ARM) issus de données portant sur l’emploi à partir du Recensement de la Population

L’outil Analyse Régionale d’un Métier (ARM), développé par le PSAR de la DR Insee Nord Pas de Calais et déployé dans le réseau des DR Insee et des services ESE des Direccte, permet une caractérisation fine des métiers (en familles professionnelles, FAP) à partir de l’exploitation conjointe de plusieurs sources : recensement de la population et fichiers de Pôle Emploi notamment. L’analyse régionale d’un métier, proposée par l’outil, est articulée autour de six thèmes : structure par sexe et âge, formation, conditions d’emploi, migrations et mobilité professionnelle, facteurs de tension sur le marché du travail, évolutions.

Les tableaux qui mobilisent les données du recensement de la population sont les suivants :

1. Tableaux utilisant les Familles Professionnelles (FAP) au niveau régional

Effectifs par famille professionnelle (en 87 postes) par :

- Sexe
- Age quinquennal
- Condition d’emploi
- Contrat de travail
- Diplôme
- Indicateur de lieu de résidence antérieure
- Nationalité
- Indicateur de lieu de travail

2. Tableaux utilisant les Familles Professionnelles (FAP) au niveau des zones d’emploi

Effectifs par famille professionnelle (en 87 postes) par :

- Sexe
- Age (moins de 25 ans / 50 ans et plus)
- Condition d’emploi
- Contrat de travail
- Diplôme
- Indicateur de lieu de travail